

DÉCLARATION DE DÉMARCHAGE

Conformément à l'arrêté du Maire n° du 6 juillet 2026, tout démarchage doit faire l'objet d'une déclaration auprès de la mairie de Terres de Bord, **1 mois** avant le commencement de celui-ci.

La présente déclaration n'autorise en aucun cas le mandataire à se déclarer accrédité par la ville pour démarcher les particuliers.

Déclarant				
Dénomination sociale :				
Numéro SIREN :				
Adresse :	N°		Rue	
	Ville			

Démarchage : limité à 15 jours consécutifs maximum				
Objet du démarchage				
Période du démarchage	Du		Au	Inclus
Rues prospectées				

Démarcheurs			
Nom		Prénom	
N° immatriculation du véhicule		Secteur	
Nom		Prénom	
N° immatriculation du véhicule		Secteur	
Nom		Prénom	
N° immatriculation du véhicule		Secteur	

Observations

Réservé à la Mairie	
Reçu le	
Dossier complet et valide	
Dossier incomplet et non valide	
Réponse faite le	
Cachet et signature	

Document à retourner à la mairie de Terres de bord, 144, rue du 8 mai 1945 ou par courriel accompagné d'un extrait K-bis de moins de trois mois et des cartes professionnelles des agents exerçant :

mairie@terresdebord.fr

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service de Police municipale pour le respect des règles de la vente à domicile, appelé "porte à porte", qui consiste à proposer au consommateur de souscrire un contrat de vente, de location ou de prestation de services.

Le démarchage étant soumis à une réglementation protectrice portant sur le contenu du contrat et les délais de rétractation. L'arrêté du Maire n° du 6 juillet 2026 oblige tout démarcheur à se déclarer en Mairie auprès du service de la Police municipale.

Elles sont conservées pendant 1 an et sont destinées aux services de la Gendarmerie Nationale et de la Direction Départementale de Protection des Populations Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : Mairie Terres de Bord - tel : 02 32 50 63 19 courriel : mairie@terresdebord.fr